

séance du lundi 11 octobre 1999

LES PROBLÈMES D'ENVIRONNEMENT DANS LA FRANCE DE DEMAIN

Jean-Marie MESSIER

J'ai choisi aujourd'hui de développer mes propos devant vous selon trois axes qui, vous me le pardonnerez, sont des thèmes qui me tiennent personnellement à cœur, mais aussi sur lesquels de nombreuses réflexions et publications sont en cours, c'est pourquoi, je l'espère, je pourrais apporter une contribution personnelle.

En guise d'avant-propos, je voudrais insister sur un point absolument essentiel.

La préoccupation environnementale, d'une certaine façon, est relativement récente dans notre pays. J'entends par là qu'à l'inverse de ce qui s'est produit dans beaucoup d'autres pays européens, en particulier en Europe du Nord, la notion d'environnement ou d'écologie a longtemps, trop longtemps, été entendue en France dans une acception trop étroite. Elle a, d'une certaine façon, été confinée dans un débat soit essentiellement politique, soit trop exclusivement centré, par exemple, sur la protection d'espèces animales en danger. Loin de moi l'idée de contester l'importance de cet aspect, ni de nier le rôle d'alerte des associations militantes ! Il est de fait, néanmoins, que le débat sur l'environnement n'a pas eu, en France, le caractère approfondi qu'il a pu avoir dans d'autres pays, et qu'il a tardé à devenir ce qu'il mérite de devenir, c'est-à-dire un vrai débat de société, qui porte sur des aspects absolument essentiels de notre vie quotidienne et celle de nos enfants : quelle gestion de notre ressource en eau et de sa rareté ? Quelle prévention de la qualité de notre air ?

Ces préoccupations, et nous nous en réjouissons, deviennent aujourd'hui centrales. Veillons à ce qu'elles soient traitées avec toute la sérénité nécessaire. Vivendi, qui a placé les métiers de l'environnement au cœur de sa stratégie - avec les métiers nouveaux de la communication - entend bien participer à ce débat enfin ouvert, avec toute la force de son expertise accumulée depuis près de cent cinquante ans.

1 / LA SITUATION DE L'ENVIRONNEMENT EN FRANCE

La France connaît une situation relativement satisfaisante du point de vue de l'environnement, mais de forts contrastes existent selon les milieux et les zones considérées.

En matière d'eau, les ressources sont abondantes et la qualité de l'eau distribuée est globalement satisfaisante. Mais deux problèmes importants perdurent en dépit de la mise en œuvre de moyens importants et de la disponibilité de ressources importantes.

Le taux de raccordement aux réseaux de collecte et de traitement reste insuffisant en regard de moyens financiers disponibles et de la réglementation applicable (agences de bassin, collectivités locales, entreprises). Il est situé en dessous de la barre des 50 %, ce qui situe la France dans la moitié inférieure des pays de l'Union européenne. Cette situation notamment en regard des

problèmes de santé qu'elle peut générer n'est pas acceptable, compte tenu du niveau technique de nos équipements et des ressources financières disponibles.

Le deuxième problème est celui des nitrates et phosphates, notamment en Bretagne, où le mécanisme mis en œuvre par les agences de bassin, en raison notamment du taux de pollution engendré par l'agriculture, n'est pas opérationnel. Le 21 avril 1999, le préfet du Finistère avertissait même que : « Si rien ne change, plus de la moitié des prises d'eau du département ne seront plus utilisables pour la consommation humaine en l'an 2005. » Mais la Bretagne n'est pas la seule région française à être confrontée à la pollution de l'eau par l'agriculture.

En matière d'air, la taille du parc nucléaire français, qui fournit 80 % de notre énergie, contribue puissamment à positionner la France comme l'un des pays industrialisés où les émissions de gaz à effet de serre par individus sont les plus basses. Mais plusieurs problèmes préoccupants subsistent, dont celui de la circulation des véhicules individuels et des camions dans les agglomérations qui génèrent de fortes teneurs en NoX et la formation de concentration d'ozone lorsque la température s'élève. Le parc de logements et de bureaux français, peu économe en énergie, est à l'origine de plus de 50 % des rejets de gaz à effet de serre (+ 30 % pour les transports et 20 % pour l'industrie). Enfin, la majeure partie du parc thermique français est ancien (fuel et charbon) et continue de générer d'importants rejets de CO2 et SO2.

Mais la dimension la plus préoccupante de l'état de l'environnement est la pollution des sols qui ne fait pas encore l'objet d'une approche systématique dans notre pays. La pollution des sols est engendrée par les différents polluants, notamment industriels, qui y sont déposés (par exemple les hydrocarbures), mais aussi pour une part grandissante par les déchets ménagers et industriels qui y sont stockés, ainsi que les boues qui proviennent du traitement des eaux.

Je citerai en outre deux des préoccupations qui émergent dans les préoccupations des Français et auxquelles il faudra apporter des solutions :

- le respect des paysages ;
- les pollutions sonores.

En matière de déchets, nous devons nous doter d'instruments plus fins en matière d'implantation territoriale, et abaisser les coûts de traitement.

2 / NOS PROBLÈMES DE POLLUTION SONT DIRECTEMENT ISSUS DE NOTRE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

J'ai déjà cité la question de l'usage de la voiture individuelle, des camions et de leurs conséquences. Elle résulte de décisions collectives en matière d'aménagement du territoire et de la manière dont l'habitat a été implanté et est géré, enfin des choix qui ont été faits en matière de politique de transport. Ces décisions sont lourdes de conséquences pour l'avenir. C'est aussi et c'est heureusement la conséquence de trente années de développement continu qui ont permis d'atteindre un des niveaux d'équipement les plus élevés de la planète.

Nous n'avons bien sûr pas le monopole de ces problèmes qui sont communs à l'ensemble des pays industrialisés car ils tiennent au modèle du développement industriel, mais il nous appartient, et à nous seuls, de trouver les remèdes sans remettre en cause les acquis économiques, car tout retour en

arrière serait publiquement contesté, voire sanctionné. D'autres pays industrialisés se sont courageusement mis en route pour traiter ces problèmes, nous avons les ressources nécessaires pour faire face.

Le développement du transport collectif, le recours accru à la production d'énergie décentralisée incluant bien sûr les énergies renouvelables, la valorisation des déchets et la cogénération qui permet par la production simultanée de chaleur et d'électricité d'améliorer les rendements thermiques, et donc de diminuer les consommations d'énergie primaire, sont autant de pistes. En outre, le développement de nouvelles technologies et notamment d'Internet va nous aider aussi à aller dans le bon sens, ainsi que celui du télétravail, grâce à l'abaissement des coûts des communications et à l'augmentation des débits qui permettent de transporter des images et des données dans de bonnes conditions économiques.

3 /IMPORTANCE DE LA RÉGULATION À TRAVERS LE CAS DE LA COGÉNÉRATION

Pour de nombreuses raisons, en France comme à l'étranger, les métiers de l'environnement sont fortement conditionnés par la régulation publique. C'est notamment le cas des métiers de l'énergie, dans lesquels Vivendi est fortement présent en France et en Europe. Je ne citerai qu'un exemple, qui est celui de la cogénération. Je viens d'évoquer le retard français par rapport à nos voisins, qui n'est pas dû au développement du parc nucléaire, mais principalement à l'absence d'un régulateur indépendant, apte à développer la production décentralisée en complément du parc installé, par l'édition de quelques règles simples :

- Disposer d'instruments de régulation simples et efficaces est un atout stratégique pour combattre les atteintes à l'environnement. Le développement des transports collectifs, la réduction de nos consommations d'eau, d'énergie, de déchets, l'accroissement du parc de cogénération, telles sont quelques pistes pour le court et le moyen terme. Mais d'autres axes d'actions sont à mettre en œuvre simultanément : pour le long terme nous devons peser sur les implantations de logements et de bureaux pour réduire les déplacements et les consommations d'espace sur le territoire français.

Pour le long terme aussi, nous disposons en raison de notre dimension et notre histoire d'un potentiel de réponses pertinentes au travers de nos actions de recherche/développement dans la totalité des domaines que je viens d'évoquer.

4/ L'INDUSTRIE FRANÇAISE DE L'EAU

Elle a acquis une dimension mondiale qui lui confère une responsabilité globale, ne s'arrêtant pas strictement à la seule production d'environnement. Les équilibres sociaux constituent également un enjeu essentiel, qui se décline de manière adaptée à la situation propre à chaque pays où Vivendi et ses entreprises exercent leurs activités. Sur le plan social, l'« acceptabilité » de services urbains tels que ceux de l'eau ou de la propreté, c'est-à-dire la capacité des pouvoirs publics locaux et des consommateurs d'assurer par leurs contributions respectives l'équilibre économique de ces services, constitue une préoccupation essentielle. C'est le cas dans les zones les plus défavorisées, telles que bidonvilles, favellas ou townships, situés en périphérie des agglomérations, en Afrique, en Amérique latine ou en Asie. Combien de programmes d'investissements ambitieux ont été in fine des échecs parce que cette préoccupation de bon sens n'avait pas été prise en compte au départ dans la réflexion ?

Je ne cesse de répéter ce message simple: dans des pays émergents, ayant à affronter le défi de la gestion d'immenses mégapoles où les conditions de vie menacent de devenir insupportables, on ne résout pas les problèmes en se contentant de signer de grands contrats mirobolants, à grand renfort de publicité. Il est essentiel de s'interroger sur la compatibilité des services prévus avec le niveau de développement des pays concernés, et avec la capacité économique de leurs habitants à supporter les suppléments de coûts induits par ces services. Cette dimension, désormais bien identifiée, des conditions du développement durable a conduit la Banque mondiale à engager en 1998 le programme Business Partners for Development, dans lequel Vivendi assure, avec WaterAid, organisation non gouvernementale britannique, la coordination des travaux dans le domaine de l'eau.

Je n'aime pas les formules à l'emporte-pièce qui font florès en ce moment, telles « l'eau sera le pétrole du XXI^e siècle » et/ou « la guerre mondiale de l'eau », mais les chiffres restent accablants. J'en donne quelques exemples. plus d'un milliard de personnes, soit une personne sur six, n'a pas accès à une eau salubre, ce qui entraîne un décès toutes les trente secondes sur notre planète. Le patrimoine hydraulique de la planète est très inégalement réparti. Neuf pays, dont la France, se partagent 60 % des ressources en eau. Le continent asiatique regroupe 60 % de la population mondiale mais ses habitants ne disposent que du tiers de la ressource totale. Enfin, la croissance continue et l'augmentation de la population urbaine, qui vient de passer le cap des 3 milliards d'individus, accélère la surexploitation des nappes phréatiques et déclenche l'assèchement des puits, comme autour de Pékin où un tiers des puits ne fourniront plus d'eau car la nappe baisse de plus de 1 m par an.

Au XIX^e siècle, je l'ai évoqué, la France a connu la généralisation de la distribution de l'eau qui a contribué, on l'a oublié, c'est normal, à éradiquer les causes de mortalité provoquée par l'agglomération rapide de grandes masses humaines dans les villes. Depuis cette époque, les grandes compagnies d'eau françaises, à commencer par Vivendi, ont déployé de très grands efforts de recherche pour créer et conserver une avance technologique mondiale que nous revendiquons sur des domaines comme la mono-filtration par membranes. C'est cette avance qui explique notre légitimité dans des marchés très concurrentiels comme celui des Etats-Unis, qui nous place, grâce aux compétences des femmes et des hommes des entreprises de Vivendi Water, en situation de résoudre les problèmes urgents comme celui du plomb, en France, et nous donne une responsabilité forte pour aborder les autres problèmes de la planète y compris dans le cas d'urgence.

5 / LA RECHERCHE EST LA CLÉ DU FUTUR DE L'ENVIRONNEMENT

Les axes de recherche en eau sont :

La gestion et la protection des ressources

Il est important de s'assurer un accès durable aux ressources naturelles, en quantité et en qualité. Les eaux brutes sont devenues depuis quelques années une préoccupation grandissante pour les traiteurs d'eau, dans la mesure où elles constituent une ressource fragile et menacée. Les besoins en eau augmentent aussi dans certaines régions du monde, et sont de plus en plus concentrés géographiquement. Pour les eaux brutes destinées à l'alimentation en eau potable, les pollutions à traiter sont de plus en plus variées : prolifération biologique, micro-pollutions... Les limites des procédés de traitement sont parfois presque atteintes. Il devient donc de plus en plus nécessaire d'avoir une bonne connaissance de la qualité des eaux brutes pour garantir les performances de nos installations. Le développement du groupe à l'international nous conduit par ailleurs à utiliser de

nouvelles ressources aux caractéristiques très variées qui peuvent poser des problèmes spécifiques (manganèse en Argentine, toxines algales en Asie-Pacifique ...), car un problème de ressources mal cernées peut avoir des conséquences importantes en termes de coût d'exploitation ou d'investissement. Il s'agit de pouvoir répondre à ces différents points en participant plus activement à la pérennité de nos approvisionnements en eau brute, à l'ouverture de nouveaux marchés grâce à de nouvelles ressources, à l'image du groupe en matière d'environnement.

L'eau potable : son traitement et sa distribution

Les enjeux sont toujours réglementaires (révision de la directive 80/778/CEE, publiée en 1998). Mais ils sont aussi liés aux attentes des consommateurs qui sont de plus en plus attentifs à leur santé. Ils sont liés en outre aux attentes des exploitants, en France comme à l'étranger, et donc à la sécurité de fonctionnement des installations de production d'eau potable. Ces besoins sont accompagnés d'une exigence de maîtrise des coûts.

L'attention est portée en premier lieu sur le traitement des pollutions diffuses, sur la désinfection, sur les sous-produits de désinfection et sur l'élimination des parasites (*Cryptosporidium* et *Giardia*). Le marché international conduit aussi à se préoccuper des algues. Les attentes du marché vont vers des procédés de traitement simples et efficaces, ce qui explique les importants moyens de recherche investis dans les procédés membranaires qu'il faut rendre compétitifs par rapport aux procédés de traitement conventionnels.

Le traitement des eaux résiduaires urbaines

Pour les eaux résiduaires urbaines, la difficulté réside dans le fait que les niveaux de performances demandés et la façon de les apprécier sont différents d'un pays à l'autre. L'éventuelle réutilisation d'ouvrages existants, les contraintes plus ou moins grandes d'intégration dans le site urbain rendent indispensable la maîtrise d'un grand nombre de procédés élémentaires couvrant une large gamme de performances. Les besoins dominants, pour remporter de nouveaux contrats, sont à la fois la maîtrise des coûts de construction et de fonctionnement, voire leur réduction, la maîtrise de la qualité du traitement et de la fiabilité du fonctionnement de l'ensemble réseau-usine.

Le traitement des eaux industrielles

Pour les eaux résiduaires industrielles, il s'agit de parvenir à faire des offres combinant construction d'installation et exploitation, tout en développant une réelle expertise. L'idée directrice principale : apporter une contribution significative aux industriels pour résoudre globalement leurs problèmes d'eau - eau de procédé, recyclages, traitement final des rejets et des boues, réduction des émissions d'odeurs - tout en optimisant le coût.

Les boues

Dans un contexte où la qualité des produits alimentaires est de plus en plus remise en question, les consommateurs deviennent très exigeants. Il s'agit donc, face à un scepticisme croissant, de rassurer les consommateurs et les agriculteurs sur la qualité des boues utilisées en valorisation agricole. Les textes réglementaires relatifs à l'épandage des boues visent justement à encourager un développement contrôlé de l'épandage agricole des boues en évitant tout préjudice sur la santé humaine et le milieu naturel.

Les mesures de la qualité et relation avec la santé

L'analyse est indispensable dès la prise en compte d'un nouveau critère de qualité pour effectuer un état des lieux et comprendre l'origine et le mode de diffusion de la pollution, pour développer les moyens de traitement adéquats, et pour assurer correctement l'autosurveillance des exploitations. Elle a un rôle transversal fondamental.

Les principaux enjeux dans le domaine des déchets

Pour éliminer les déchets qu'il produit, le citoyen veut des solutions techniques toujours plus performantes pour l'environnement. Ce besoin de qualité s'accompagne cependant d'une volonté de maîtriser les coûts. Cette double exigence d'efficacité environnementale et économique est d'ailleurs bien relayée par la réglementation. Les atouts du pôle Propreté, dans ce domaine, doivent porter aussi bien sur le savoir-faire technologique, l'approche globale (utilisation de toutes les techniques de traitement, approche intégrée conception/exploitation), que, et surtout, sur l'écoute du client qui est souvent un partenaire. Dans la collecte des déchets, la recherche de l'efficacité passe par de nouvelles techniques: optimisation des tournées des véhicules, pesée des déchets au moment même de l'enlèvement, suivi automatisé de déchets diffus tels que les graisses des restaurants...

La valorisation, lorsqu'elle est économiquement possible, est un axe prioritaire car elle permet de limiter le volume du déchet final à éliminer: choix de collectes sélectives adaptées au contexte local (dispositifs de tri, devenir des matériaux récupérés), mise en place de filières de démantèlement et de recyclage spécifiques (appareils électriques et électroniques, véhicules usagés, plastiques issus des déchets industriels), réutilisation des résidus de traitement (biogaz des décharges, mâchefers et cendres issues de l'incinération).

Une démarche globale d'assurance qualité doit aussi être appliquée tant au niveau des procédés (indices de propreté en nettoyage urbain, contrôle des rejets des installations et maîtrise des impacts sur la santé et l'environnement) qu'à celui des produits valorisables conçus à partir de déchets (qualification agronomique des composts, calibrage des combustibles de substitution issus des déchets, tels que les graisses ou les plastiques).

Le développement de l'expertise dans l'analyse et la maîtrise des rejets d'usines d'incinération d'ordures ménagères : création du Dioxlab

Le groupe, qui a entrepris des travaux importants dans le domaine du traitement des dioxines, a créé en 1998 un laboratoire d'analyse dédié à ces polluants. Ce laboratoire s'appuie essentiellement sur l'utilisation de la spectrométrie de masse haute résolution. Premier opérateur privé de services à s'engager dans cette démarche, il renforce ainsi sa capacité d'expertise en rendant plus accessible à ses exploitants, ses techniciens et ses chercheurs, une mesure complexe et actuellement très coûteuse.

Le développement d'une filière de valorisation des produits électroniques en fin de vie: Recytube

La filiale Demolovale/Triade de Cgea-Onyx est la première société française de collecte et de valorisation des produits électroniques en fin de vie (téléviseurs, ordinateurs ...) et les perspectives de croissance sont prometteuses. En effet, une infime partie du gisement, estimé à plus de 100 000 t/an, est aujourd'hui traitée, et seuls les composants métalliques sont recyclés. Pour les plastiques et les tubes cathodiques (respectivement 25 % et 50 % du poids des appareils), les filières de valorisation sont en cours de développement : vient ainsi d'être validée à l'échelle industrielle la

fabrication de nouveaux tubes à base des verres de tubes cathodiques usagés (projet européen Recytube).

Pour le transport, la Cgea est maintenant un opérateur global sur les métiers urbains et interurbains par routes et voies ferrées, avec une présence forte à l'international et dans un secteur présentant de réelles opportunités de croissance. Dans ce contexte, Eurolum et ses filiales impliquées dans l'ingénierie des déplacements et des systèmes d'informations routières ont rejoint la Cgea pour constituer un pôle de recherche et développement. Ce nouveau pôle englobe l'étude de nouveaux modes de transports intermédiaires déjà engagée par la Cgea et les opérations d'informations routières d'Eurolum.

Les enjeux sont les suivants:

Il s'agit d'aller vers un renouveau du transport collectif en apportant des solutions pour augmenter leur fréquentation, principalement en développant de nouveaux systèmes de transports (en transposant éventuellement des techniques éprouvées ou en test dans l'industrie automobile) et en améliorant la relation avec le client voyageur. Il ne s'agit cependant pas de mettre en opposition transport collectif et transport individuel mais de les rendre complémentaires dans une approche conciliatrice. Cette démarche doit permettre de mieux répondre à l'évolution des besoins et doit aussi constituer un élément différenciateur dans la compétition internationale. En dehors du domaine de la recherche proprement dite, il est aussi important d'apporter aux opérateurs les outils nécessaires à une meilleure maîtrise des marchés et de leur évolution, par le suivi et la participation aux réglementations, la mise en place d'une assurance qualité, une veille sur la pollution atmosphérique et le bruit, l'élaboration d'outils d'analyse des marchés locaux.

Praxitele : mise en libre service de voitures électriques

Faire vivre la ville, en assurer la qualité de vie sont des soucis majeurs des responsables urbains. La nécessité de maîtriser les déplacements, vitaux pour la vie économique, et la volonté de préserver l'espace comme l'attrait de vie de la cité constituent l'une des facettes essentielles de ces préoccupations. La diversification et la complémentarité des divers types de transport permettent de bâtir une approche innovante conciliant la priorité à accorder aux TC et le légitime besoin de mobilité, de souplesse et de liberté que représente la voiture, spécialement dans les quartiers périphériques, où il n'existe pas d'autres moyens de transport. Praxitele résulte de cette recherche de diversification des modes de transport publics et constitue le maillon manquant de cette famille: Praxitele propose en libre service des voitures électriques, sauvegardant les avantages de la voiture particulière (autonomie et initiative laissée à l'utilisateur), en réduisant les inconvénients (nuisances, saturation du stationnement) et constituant le prolongement idéal, à la fois individuel et public, du réseau des transports collectifs. Garantissant également un service complet avec assistance à l'utilisateur, c'est le «système relais » rêvé pour le particulier comme pour l'entreprise, sans oublier les touristes et visiteurs de passage.

L'utilisateur muni d'une carte électronique « sans contact » qui lui a été fournie par le Praxicentre prend possession de son véhicule et le fait démarrer grâce à cette carte. Constamment localisé par le centre de contrôle durant son trajet, il pourra bénéficier d'une intervention très rapide en cas de problème. La tarification est basée sur le principe d'un abonnement et d'un décompte valorisé de la durée d'utilisation selon des tranches horaires (heures pleines et heures creuses). Une fois sa course terminée, l'utilisateur restitue son véhicule à l'une quelconque des stations du réseau Praxitele. Le projet Praxitele, mis en œuvre grâce à la collaboration de nombreux industriels et organismes de

recherche (Cgea, EDF, Renault, Dassault Électronique, Inria, Inrets, GTIE et Sobeia) présente une palette d'innovations technologiques :

- gestion d'une flotte de véhicules en libre service ;
- véhicule électrique urbain ;
- recharge par induction ;
- contrôle d'accès et facturation par carte sans contact ;
- surveillance automatique des aires de stationnement ;
- localisation GPS.

Une première expérimentation s'est déroulée dans la Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines d'octobre 1997 à juillet 1999 et a porté sur une flotte de 50 Clio.

Nos recherches dans le domaine de l'énergie

L'expérience de ces vingt-cinq dernières années illustre le rôle majeur de la disponibilité (sécurité d'approvisionnement) et du prix des ressources primaires en énergie ; les changements rapides de situation (dans les cas du pétrole et du gaz) montrent par ailleurs l'intérêt de technologies flexibles et abordables. Les développements sont bien évidemment, dans chaque pays, fonction des principales sources d'approvisionnement, de la structure de l'économie et des choix en matière de régulation. Les pressions liées au respect de l'environnement sont aussi un facteur de plus en plus important dans leur développement. La question de vulnérabilité se trouve donc au cœur de la problématique énergétique. Il semble que les énergies fossiles, actuellement abondantes, à des coûts relativement faibles, doivent encore jouer un rôle primordial pendant au moins quelques dizaines d'années. Dans les pays occidentaux, elles pourraient être limitées à plus ou moins long terme par la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

La production d'électricité en France est dominée par l'utilisation à 80 % d'énergie nucléaire. Cette particularité est très française. Cependant, d'autres sources d'énergie sont exploitées - hydroélectricité, bioélectricité, énergie solaire, électrovalorisation des déchets, cogénération. Dalkia est le premier producteur indépendant d'électricité en France : il exploite plus de 600 installations de cogénération et gère une puissance électrique de plus de 3 000 MWe. Le développement de la cogénération dans l'Union européenne reste de manière générale encore faible, mais elle devrait être amenée à jouer davantage qu'un rôle marginal en tant que système écologiquement rationnel à haut rendement énergétique (réduction des émissions de gaz à effet de serre par la récupération simultanée des énergies électrique et thermique). Les développements technologiques en cours vont bouleverser ce tableau. On observe déjà l'apparition de turbines à gaz avec des rendements électriques supérieurs à 40 %. Les travaux de recherche dans ce domaine visent des rendements de 60 % sur les machines de forte puissance (400 MW) et une amélioration de 15 % du rendement des petites unités avec de meilleures performances environnementales.

6 / CONCLUSION

Nous venons de survoler quelques-unes des grandes questions relatives à l'environnement, en France, et dont certaines revêtent une dimension planétaire. Je voudrais simplement en tirer

quelques leçons pour Vivendi et essayer d'apporter une contribution à vos réflexions. Il faut désormais et c'est ma première leçon, penser à l'échelle de la planète, pour les entreprises, comme dans le domaine des problèmes climatiques ou de la ressource en eau. La deuxième leçon est que, tant dans l'industrie que dans les sphères publiques, nos anticipations sont insuffisantes. Il faut accélérer. Ma troisième leçon est que pour faire face à nos problèmes nous disposons des moyens et des technologies nécessaires et que nous pouvons engager plus vite les actions à mener.

Pour concrétiser ces trois objectifs, aller vite, le faire à l'échelle de la planète et anticiper les problèmes, nous disposons d'un outil extraordinaire qui a été inventé il y a plus de vingt ans par des chercheurs pour les chercheurs : c'est Internet. Cet outil, qui va révolutionner le monde économique, doit être mis au service de l'environnement. En accélérant les échanges et en décloisonnant les comportements traditionnels de la recherche, il va nous permettre d'améliorer notre capacité d'anticipation.

Il doit aussi être mis à contribution pour faire bouger plus vite nos approches normatives et réglementaires. Les règles ne peuvent plus être élaborées au sein de chacun des États et décrétées du haut vers le bas. Les nouvelles technologies permettent de démocratiser sur une base planétaire les contributions des chercheurs, des scientifiques, des associations et des citoyens. Vivendi est une entreprise française capable de contribuer à résoudre les grands défis de l'environnement du prochain millénaire. Elle dispose pour cela d'atouts clés : sa dimension est planétaire et son expérience inégalée dans des métiers de l'environnement ; sa capacité d'anticipation augmente, avec les efforts qui sont fournis dans le domaine de la recherche. Nous sommes très hautement conscients de nos responsabilités sociales dans les modèles de développement que nous entendons promouvoir. La planète célèbre aujourd'hui même la naissance de son 6 milliardième habitant. Nous ne pouvons espérer meilleur symbole du défi qui nous est aujourd'hui collectivement lancé. Pour assurer à chacun, quel que soit son pays, quel que soit son degré de développement, un environnement préservé, protégé. Et pour s'assurer que nos enfants vivront mieux que nous, ce qui constitue, je crois, l'ambition ultime de toute l'aventure humaine.